



Ministère fédéral de la
Défense



Conclusions de l'étude « Barrier »

Synthèse de l'étude scientifique sur les obstacles à une participation renforcée
des femmes soldats de la Bundeswehr à des missions de paix des Nations Unies



BUNDESWEHR

Table des matières

1. Synthèse	4
2. Situation initiale et objectif de l'étude	6
3. Méthodologie de l'étude	7
4. Obstacles identifiés sur la base de la méthodologie MOWIP	8
4.1 Population éligible	10
4.2 Critères de déploiement	10
4.3 Sélection pour le déploiement	10
4.4 Contraintes domestiques	10
4.5 L'infrastructure des opérations de paix	10
4.6 Expériences dans les opérations de paix	11
4.7 Avancement professionnel	11
4.8 Leadership en cascade	11
4.9 Rôles basés sur le genre	12
4.10 Exclusion sociale	12
5. Leçons et bonnes pratiques	13
6. Perspectives	14
Bibliographie et liste des sources	15



Les femmes soldats du monde entier apportent une contribution indispensable aux missions de paix globales. Le but déclaré de l'Allemagne est d'augmenter le taux de participation des femmes à des missions des Nations Unies et d'apporter une contribution aux buts affichés des Nations Unies avec les forces militaires allemandes.

C'est pourquoi l'Allemagne a décidé, en tant que membre du Conseil de sécurité des Nations Unies dans les années 2019 et 2020, d'initier une étude sur les obstacles s'opposant à une plus forte participation des femmes soldats de la Bundeswehr à des missions de paix. Donner aux femmes soldats les mêmes chances qu'à leurs camarades masculins me tient personnellement à cœur.

Dans le cadre de l'étude intitulée Barrier, des sondages ont été faits auprès de 765 militaires (femmes et hommes) et des entretiens ont été menés avec 34 experts (femmes et hommes) dans les conditions liées à la pandémie de Covid-19. Pour cette étude, nous nous sommes inspirés d'une méthodologie utilisée au niveau international et permettant de comparer notre étude avec celles réalisées par d'autres États membres des Nations Unies.

Les conclusions nous ont également permis d'identifier des possibilités d'amélioration. Parmi celles-ci figurent par exemple une meilleure information sur les opérations des Nations Unies et une multiplication des offres de formation d'observateur/observatrice militaire onusien/ne et d'officier/officière d'état-major onusien/ne. Nous préparons actuellement la mise en œuvre de mesures destinées à éliminer les obstacles existants et à renforcer davantage le rôle des femmes dans les opérations de maintien de la paix.

Je serais très heureuse que le Ministère fédéral de la Défense et l'Allemagne, en tant que pays contributeur de troupes dans le cadre des opérations de maintien de la paix menées par les Nations Unies, puissent apporter une contribution au débat international. Je tiens à encourager d'autres États membres des Nations Unies à réaliser également une telle étude ! Étant un des premiers pays à avoir mené une étude « Barrier », nous continuons à nous faire le « champion » de ce sujet et nous sommes disponibles pour un échange d'expériences.

Bien à vous,

Annegret Kramp-Karrenbauer

Ministre fédérale de la Défense

1. Synthèse

Même plus de 20 ans après l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies (ONU) de la résolution 1325 (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité, il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne le sujet « Les femmes dans les missions de paix ». L'ONU a pris plusieurs initiatives pour augmenter le pourcentage des femmes soldats dans les opérations de paix de l'ONU. Néanmoins, il n'augmente que lentement. En juillet 2021, le pourcentage des femmes dans les missions de l'ONU était de 17,91 % parmi les officiers d'état-major et les observateurs militaires et de 5,27 % dans les contingents de forces.

Pour l'instant, l'Allemagne n'atteint pas les valeurs cibles fixées par l'ONU pour les observatrices militaires et les officières d'état-major ainsi que pour les membres féminins des contingents de forces dans les opérations de l'ONU. Depuis 2001, toutes les carrières de la Bundeswehr sont ouvertes aux femmes. Tenant compte de l'importante contribution apportée par les femmes à l'accomplissement des mandats des missions de paix de l'ONU et pour des raisons d'égalité, l'Allemagne s'engage activement en faveur d'un renforcement du rôle des femmes et d'un accroissement de la proportion des femmes dans les opérations de maintien de la paix. Au printemps 2019, la Ministre fédérale de la Défense a annoncé au sein du Conseil de sécurité de l'ONU plusieurs mesures à cet effet, dont une étude nationale sur les obstacles s'opposant à une plus forte participation des femmes soldats allemandes à des missions de l'ONU (étude « Barrier »).

L'étude « Barrier », élaborée par un prestataire externe, a permis d'identifier 12 obstacles à une plus forte participation des femmes soldats de la Bundeswehr à des opérations de paix de l'ONU et de formuler d'éventuelles recommandations d'action en tenant compte de ces obstacles.

Dès le début, le but était de partager les résultats obtenus avec l'ONU et ses États membres pour apporter ainsi une contribution au débat international sur les femmes dans le maintien de la paix. C'est pourquoi, on a recouru pour rédiger l'étude « Barrier » à la méthodologie « Measuring Opportunities for Women in Peace Operations (MOWIP) (Mesurer les opportunités pour les femmes dans les opérations de paix) du Geneva Centre

for Security Sector Governance (DCAF) (Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève), qui est reconnue à l'échelle internationale et qui assure la comparabilité. Dans le cadre de l'étude, un sondage en ligne a été fait auprès de 765 militaires (femmes et hommes) disposant ou non d'une expérience opérationnelle onusienne. En outre, des entretiens ont été menés auprès de 34 expertes et experts.

Pour les femmes soldats de la Bundeswehr dans les missions de l'ONU, les obstacles suivants ont été identifiés en appliquant la méthodologie MOWIP :

1. Population éligible : un nombre trop faible de femmes soldats ayant suivi la formation d'observatrice militaire onusienne ou d'officière d'état-major onusienne.
2. Mise à disposition insuffisante d'informations sur les opérations de paix de l'ONU et manque de possibilités d'échange d'expériences.
3. Impression que la procédure de sélection pour le déploiement est en partie peu transparente ou partielle.
4. Longue absence du foyer.
5. Expériences opérationnelles négatives telles que la discrimination, un traitement injuste, des blagues ou le harcèlement sexuel.
6. Reportages négatifs sur les opérations, par exemple sur des agressions sexuelles ou des actes similaires.
7. Pas d'avantage de carrière par suite d'une participation à une opération de l'ONU.
8. Faible priorité donnée aux opérations de l'ONU par les supérieurs hiérarchiques.
9. Les initiatives nationales visant l'augmentation de la proportion des femmes dans les missions de l'ONU ne sont pas suffisamment connues et efficaces.
10. Impression que les femmes soldats doivent d'abord convaincre leurs supérieurs hiérarchiques et leurs camarades de leur efficacité.

11. Tâches spéciales en partie stéréotypées assignées aux femmes soldats en opération.

12. La perception des capacités des femmes soldats est en partie influencée par des images discriminatoires que des membres des forces armées d'autres pays en opération ou du pays hôte d'opérations ont des femmes.

Ces obstacles donnent lieu à plusieurs recommandations d'action à l'adresse de la Bundeswehr dont la mise en œuvre est susceptible de conduire à une augmentation de la proportion des femmes soldats dans les missions de paix de l'ONU. La présente étude propose, entre autres, une amélioration de la mise à disposition d'informations et une promotion de l'échange d'expériences sur les missions de l'ONU. En outre, elle propose de s'adresser de manière ciblée aux femmes soldats en vue d'une éventuelle participation à une opération de l'ONU et d'accroître le nombre des femmes soldats suivant une formation pour devenir officière d'état-major onusienne ou observatrice militaire onusiennes. Par ailleurs, les perspectives de genre et les opérations de paix de l'ONU devraient revêtir une plus grande importance dans les activités de formation destinées aux cadres.

Classement des obstacles identifiés dans le cadre de la méthodologie MOWIP

Globalement, l'étude « Barrier » montre que les obstacles à une plus forte participation des femmes soldats ne sont pas insurmontables si l'on s'adresse à celles-ci de manière appropriée. Selon l'étude, il existe en Allemagne des obstacles en ce qui concerne les critères MOWIP n° 1 (population éligible), n° 3 (sélection pour le déploiement), n° 4 (contraintes domestiques), n° 6 (expériences dans les opérations de paix), n° 7 (avancement professionnel), n° 8 (leadership en cascade) et n° 9 (rôles basés sur les genres). Il convient de souligner de manière positive que, pour l'Allemagne, il n'existe pas d'obstacles pour les critères MOWIP n° 2 (critères de déploiement), n° 5 (infrastructure dans les opérations de paix) et n° 10 (exclusion sociale). L'Allemagne partagera la présente synthèse avec les États membres de l'ONU intéressés afin de soutenir ceux-ci dans leurs efforts pour augmenter la proportion des femmes soldats dans les opérations de l'ONU.



2. Situation initiale et objectif de l'étude

En octobre 2020, vingt ans se sont écoulés depuis l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies (ONU) de la [résolution 1325 \(2000\)](#) sur les femmes, la paix et la sécurité. L'objectif de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS) est de faire participer les femmes à toutes les phases de la prévention des crises, de la gestion des conflits, de la consolidation de la paix et de la reconstruction, de renforcer leur rôle dans les processus de paix et de protéger les femmes et les filles, mais aussi les garçons et les hommes contre la violence sexualisée et basée sur le genre qui est employée dans les conflits armés. Les résolutions suivantes (les résolutions 1820, 1888, 1889, 1960, 2106, 2122, 2242, 2467 et 2493) concrétisent cette thématique tout en soulignant l'importance de la participation des femmes aux missions de paix.

L'initiative de réforme [Action for Peacekeeping \(A4P\)](#) (Action pour le maintien de la paix), lancée par le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, en 2018 – et soutenue par l'Allemagne –, insiste également sur un accroissement de la proportion des femmes dans les opérations de maintien de la paix. Dans le cadre de l'A4P, l'Allemagne s'engage en tant que « champion FPS » en faveur du sujet des femmes dans le maintien de la paix.

Le Département des opérations de paix du Secrétariat des Nations unies a fixé, pour les années 2018 à 2028, des contraintes précises pour le développement de la proportion des femmes dans le maintien de la paix de l'ONU. L'[Uniformed Gender Parity Strategy](#) (Stratégie pour la parité des genres du personnel en uniforme) fixe des objectifs pour la participation de personnel en uniforme et de personnel pénitentiaire aux missions de paix de l'ONU qui deviennent chaque année plus ambitieux.

En outre, la résolution 2538 (2020) du Conseil de sécurité des Nations Unies, soumise par l'Indonésie et adoptée à l'unanimité, demande aux États membres

d'identifier les facteurs qui portent obstacle à l'envoi de forces de maintien de la paix féminines et d'éliminer ces obstacles.

En 2017, le Canada a initié « l'initiative Elsie » au Fonds d'affectation spéciale duquel l'Allemagne apporte également une contribution. Dans le cadre d'études financées par l'Elsie Initiative Fund for Uniformed Women In Peace Operations (Fonds de l'Initiative Elsie pour les femmes en uniforme dans les opérations de paix), les obstacles existants sont identifiés dans un premier lieu pour être ensuite éliminés de manière ciblée par des projets ou des mesures appropriées.

En avril 2019, lors d'un débat ouvert du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes et le maintien de la paix, Dr. Ursula von der Leyen, Ministre fédérale de la Défense de l'époque, a déjà annoncé, conjointement avec d'autres mesures visant le renforcement du rôle des femmes dans le maintien de la paix, une étude nationale sur l'identification d'obstacles à la participation de femmes soldats allemandes aux missions de paix de l'ONU.

Pour ce qui est de la contribution allemande aux missions de paix, l'Allemagne n'a pu atteindre à ce jour les valeurs cibles fixées par l'ONU. Actuellement, le taux des femmes soldats dans la Bundeswehr s'élève à environ 13 %. En juillet 2021, le taux des femmes dans les opérations de l'ONU était de 12,1 % pour les détachements individuels (observateurs militaires, officiers d'état-major) et de 7,95 % pour les contingents de forces.

Basée sur les évidences, l'étude Barrier permet d'identifier les obstacles à une participation renforcée des femmes soldats de la Bundeswehr à des missions de paix de l'ONU. Elle est censée donner lieu à des mesures concrètes que le Ministère fédéral de la Défense et ses services extérieurs devraient mettre en œuvre pour renforcer le rôle des femmes dans le maintien de la paix.

3. Méthodologie de l'étude

Afin de pouvoir partager de manière comparable les résultats avec l'ONU et ses États membres, l'étude « Barrier » s'appuie sur une version préliminaire de la méthodologie [MOWIP](#) qui a été développée par le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité de Genève (DCAF) en coopération avec l'Université Cornell dans le cadre de l'Initiative Elsie. Financée par Affaires mondiales Canada et par le ministère norvégien des Affaires étrangères, la méthodologie MOWIP a été testée dans huit pays pilotes (Bangladesh, Ghana, Jordanie, Mongolie, Norvège, Zambie, Sénégal et Uruguay) dans les domaines de la police, de la gendarmerie ou des forces armées.

L'Allemagne est l'un des premiers pays à avoir terminé une étude nationale sur les obstacles à une participation renforcée des femmes soldats à des missions de paix de l'ONU qui tient compte de la méthodologie MOWIP. Dans le cadre de l'étude « Barrier », 765 militaires (femmes et hommes) ayant suivi ou non une formation onusienne et disposant ou non d'une expérience opérationnelle onusienne ont été interrogés dans le cadre d'un sondage en ligne (dont 293 personnes disposant d'une expérience opérationnelle onusienne et 449 personnes sans expérience de déploiement onusien ainsi que 23 personnes ayant suivi une formation d'officier d'état-major onusien/d'observateur militaire onusien). Les personnes interrogées du Ministère fédéral de la Défense et de ses éléments organisationnels supérieurs militaires extérieurs appartenaient aux grades OR-8

à OF-5 et étaient des sous-officiers supérieurs, des officiers et des officiers supérieurs (femmes et hommes) de tous âges. En outre, on a mené des entretiens avec 34 expertes et experts ainsi que des cadres relevant du domaine de compétence du Ministère fédéral de la Défense, du Ministère fédéral des Affaires étrangères et du Ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire.

La synthèse présente aborde les résultats obtenus dans le domaine de compétence du Ministère fédéral de la Défense. L'étude a été menée pendant la pandémie de Covid-19 et le nombre des réponses au sondage était donc en partie faible (le taux des réponses s'élevait à 15 %). Parmi les 449 militaires (femmes et hommes) sans expérience opérationnelle onusienne, le niveau de confiance de 95 % a pu être assurée avec une marge d'erreur de 7 %.

Les sondages et les entretiens ont été réalisés en appliquant le plus fidèlement que possible les contraintes MOWIP. En raison de la pandémie de Covid-19, l'étude « Barrier » allemande a cependant renoncé à des sondages personnels et a préféré mettre en place un outil en ligne. Par ailleurs, l'appartenance régionale – critère typique de la classification MOWIP – n'a pas été prise en compte pour le personnel de la Bundeswehr, parce que l'on ne s'attendait pas à ce que cela apporte une valeur ajoutée aux résultats du sondage dans un contexte allemand.

4. Obstacles identifiés sur la base de la méthodologie MOWIP

La méthodologie MOWIP définit dix critères (dits « Issue Areas ») pour le déploiement de femmes soldats dans les opérations de paix de l'ONU. Ces critères permettent d'identifier douze obstacles concrets pour l'Allemagne. Le tableau récapitulatif suivant montre l'importance de chaque critère MOWIP pour le domaine de compétence du Ministère fédéral de la Défense et les obstacles concrets qui ont pu être identifiés par l'étude. Ensuite, chaque champ thématique est abordé en détail.



Tableau : les critères MOWIP et les obstacles identifiés pour le domaine de compétence du Ministère fédéral de la Défense

Critères MOWIP	Obstacles identifiés pour le domaine de compétence du Ministère fédéral de la Défense	
1. Population éligible	1^{er} obstacle : trop peu de femmes soldats ayant suivi une formation d'officière d'état-major onusienne ou d'observatrice militaire onusienne	Phase de pré-déploiement
2. Critères de déploiement	Aucun obstacle identifié	
3. Sélection pour le déploiement	2^e obstacle : manque d'information 3^e obstacle : sélection en partie peu transparente ou partielle	
4. Contraintes domestiques	4^e obstacle : longue absence	Phase de déploiement
5. L'infrastructure des opérations de paix	Aucun obstacle identifié	
6. Expériences dans les opérations de paix	5^e obstacle : discrimination dans les opérations de paix 6^e obstacle : reportages négatifs	Phase de post-déploiement
7. Avancement professionnel	7^e obstacle : pas d'avantage de carrière par suite d'une participation à une opération de l'ONU	
8. Leadership en cascade	8^e obstacle : faible priorité donnée aux opérations de l'ONU par les supérieurs hiérarchiques 9^e obstacle : trop peu d'initiatives visant l'accroissement de la proportion des femmes	Toutes les étapes
9. Rôles basés sur le genre	10^e obstacle : nécessité de convaincre de l'efficacité 11^e obstacle : tâches spéciales assignées aux femmes soldats en opération 12^e obstacle : influence exercée par des images stéréotypées des femmes propres à d'autres nations en opération ou au pays hôte	Toutes les étapes
10. Exclusion sociale	Aucun obstacle identifié	

4.1 Population éligible

Le premier critère MOWIP « population éligible » se manifeste dans le **1er obstacle « trop peu de femmes soldats ayant suivi une formation d'officière d'état-major ou d'observatrice militaire onusiennes »**. A l'objectif politique d'une participation renforcée des femmes soldats allemandes en tant qu'observatrices militaires ou officières d'état-major à des missions de paix de l'ONU s'oppose donc le nombre actuellement encore très faible des femmes soldats ayant suivi une formation correspondante.

En mai 2021, la Bundeswehr ne comptait que 12 observatrices militaires formées et 30 officières d'état-major formées, 3 autres femmes ont suivi les deux formations. Si le nombre des femmes soldats au sein de la Bundeswehr est globalement suffisant, il y a trop peu de femmes soldats ayant suivi, à ce jour, une formation correspondante. Il ne sera donc probablement pas possible d'atteindre, à court et moyen termes, les objectifs définis par la Stratégie pour la parité des genres du personnel en uniforme.

4.2 Critères de déploiement

Pour l'Allemagne, le deuxième critère MOWIP « Critères de déploiement » n'est pas un obstacle à une participation renforcée des femmes soldats à des opérations de l'ONU. Cela tient à la formation complète dispensée au sein de la Bundeswehr : à la fin de leur formation d'officier, les officières et officiers allemands remplissent déjà la majorité des critères de sélection requis pour les missions de paix de l'ONU (par exemple les connaissances linguistiques).

Grâce à la qualité élevée de leur formation d'officière d'état-major onusienne et d'officier d'état-major onusien dispensée au Collège de défense de la Bundeswehr ou de leur formation d'observatrice militaire onusienne et d'observateur militaire onusien dispensée au Centre d'entraînement de la Bundeswehr aux missions des Nations Unies, les soldats allemands (femmes et hommes) disposent de toutes les capacités nécessaires aux opérations de l'ONU.

4.3 Sélection pour le déploiement

Dans le domaine de compétence du Ministère fédéral de la Défense, deux obstacles ont été identifiés pour le troisième critère MOWIP « Sélection pour le déploiement ».

Le **2e obstacle « manque d'information »** concerne le manque d'accès aux informations sur les opérations de paix de l'ONU et le manque de possibilités d'échange d'expériences.

90 % des femmes sondées ne disposant pas d'expérience opérationnelle et 80 % des femmes soldats disposant d'expérience opérationnelle ignorent les informations mises à disposition sur les opérations de l'ONU. Au sein de la Bundeswehr, il n'existe que peu d'activités d'information sur la participation à des missions de paix de l'ONU. Les femmes soldats doivent se procurer, de leur propre initiative, les informations dont elles ont besoin.

Plus de 90 % des femmes soldats interrogées ne connaissent pas de possibilités d'échange d'expériences sur les opérations de l'ONU. Les possibilités d'échange d'expériences sur les missions de paix de l'ONU au sein de la Bundeswehr étant déjà très limitées, il n'existe pas non plus de formats d'échange en la matière destinés aux femmes (et créés par les femmes).

Le **troisième obstacle identifié, « une décision de sélection en partie peu transparente ou partielle »**, découle des renseignements donnés par près de 30 % des femmes soldats interrogées ne disposant pas d'expérience opérationnelle et par près de 20 % des femmes soldats interrogées disposant d'expérience opérationnelle. Selon le sondage, elles n'étaient pas à même de comprendre la décision de sélection pour l'opération de l'ONU ou la considéraient comme étant partielle.

4.4 Contraintes domestiques

Concernant le quatrième critère MOWIP « Contraintes domestiques », on a pu identifier un **quatrième obstacle : la longue absence du foyer**. Pour beaucoup de femmes soldats, celle-ci constitue un éventuel obstacle à la participation à une opération de paix de l'ONU. La longue absence est également la raison la plus souvent évoquée par les femmes soldats pour justifier le refus d'une nouvelle participation à une opération (55 %).

4.5 L'infrastructure des opérations de paix

A l'exception de l'aspect « sphère privée » étant en partie perfectible, les personnes interrogées étaient globalement satisfaites du cinquième critère MOWIP



« L'infrastructure dans les opérations de paix ». Dans ce contexte, il convient de prendre en compte que la mise en œuvre de l'infrastructure varie d'une opération de l'ONU à l'autre. Dans les contingents allemands, l'infrastructure est largement mise en place par l'Allemagne selon les critères nationaux. Lors des détachements individuels d'observateurs et d'observatrices militaires (par exemple lors d'une patrouille de plusieurs jours), l'infrastructure est à la charge de l'ONU et son niveau varie sensiblement.

4.6 Expériences dans les opérations de paix

Le 6e critère MOWIP « expériences dans les opérations de paix » se manifeste dans le 5e obstacle « discrimination ». Parmi les femmes soldats sondées disposant d'une expérience opérationnelle onusienne, certaines ont évoqué des cas de blagues sexistes, de traitement injuste, de discrimination personnelle ou de harcèlement sexuel.

La connaissance de telles expériences opérationnelles négatives est pour les femmes soldats allemandes un obstacle à la participation aux missions de paix onusiennes. (**6e obstacle : reportages négatifs**). Ainsi, environ un quart des femmes soldats disent que les informations sur des agressions sexuelles ont un effet négatif sur leur décision de participer à une mission de l'ONU.

4.7 Avancement professionnel

Le 7e critère MOWIP « avancement professionnel » se manifeste dans le **7e obstacle « pas d'avantage de carrière »**. Dans le sondage en ligne, une femme soldat sur

trois souligne que ses perspectives de carrière personnelles n'ont pas bénéficié de leur participation à une mission de paix de l'ONU. L'absence prolongée de l'unité d'appartenance par suite d'un départ individuel en opération de l'ONU peut avoir un effet négatif sur l'appréciation par le chef hiérarchique. De plus, environ 28 % des femmes soldats sondées pensent que leurs chefs hiérarchiques manifestent un certain intérêt pour leur engagement dans le cadre d'une mission onusienne et qu'ils le reconnaissent positivement, mais que certains parmi eux apprécient davantage d'autres missions de la Bundeswehr dans le cadre de l'OTAN ou de l'UE par exemple.

4.8 Leadership en cascade

En ce qui concerne le 8e critère MOWIP « Leadership en cascade », on a pu identifier deux obstacles.

Le **8e obstacle « faible priorité donnée aux missions de l'ONU »** conduit à penser que les chefs hiérarchiques donnent pour la plupart une moindre priorité aux missions de paix de l'ONU par rapport à d'autres engagements et obligations similaires de la Bundeswehr ainsi que par rapport au service quotidien et qu'ils sont donc moins prêts à accorder des permissions à cet effet. Un peu moins de 80 % des femmes soldats ne sont pas informées par leurs chefs hiérarchiques de la possibilité d'un engagement en tant qu'observatrice militaire ou officière d'état-major de l'ONU. Dans la plupart des cas, les femmes soldats ne sont libérées par leurs chefs hiérarchiques pour participer à une mission de l'ONU que si d'autres engagements opérationnels ou la charge de travail actuelle ne s'y opposent pas. De même, les femmes soldats sont rarement libérées du service pour participer à des activités de formation onusiennes.



Le **9e obstacle « absence d'initiatives »** renvoie au fait que les femmes soldats allemandes ignorent jusqu'à présent des initiatives efficaces pour augmenter le pourcentage des femmes dans les missions de l'ONU.

Plus de 80 % des femmes soldats sondées ne connaissent aucune initiative destinée à augmenter le pourcentage des femmes soldats dans les missions de paix de l'ONU. La seule initiative à être évoquée dans les entretiens d'experts est l'ordre du jour du chef d'état-major de la Bundeswehr en date du 16 août 2019. Le chef d'état-major y a appelé toutes les femmes soldats intéressées de la Bundeswehr à se porter volontaires pour les activités de formation onusiennes tout en incitant les chefs hiérarchiques à soutenir leurs femmes soldats dans ce processus.

4.9 Rôles basés sur le genre

En ce qui concerne le neuvième critère MOWIP « rôles basés sur le genre », on a pu identifier trois obstacles dans le domaine de compétence du Ministère Fédéral de la Défense. On a pris en compte le **10e obstacle « nécessité de convaincre de l'efficacité »**, car 45 % des femmes soldats ont l'impression qu'elles doivent d'abord convaincre leurs chefs hiérarchiques et leurs camarades de leur efficacité militaire.

Le **11e obstacle « stéréotypes »** implique que les femmes soldats en opération sont souvent limitées à des rôles féminins stéréotypés. S'il existe un large consensus parmi les femmes soldats sur le fait que leurs fonctions dans des missions de paix de l'ONU correspondent à leurs qualifications, 26 % parmi elles évoquent des travaux administratifs supplémentaires, 38 %

des tâches sociales supplémentaires et 43 % des tâches supplémentaires en matière d'assistance. Concrètement, une femme soldat sur trois disposant d'une expérience opérationnelle onusienne s'est vu confier des tâches supplémentaires. Près de 30 % des femmes soldats participant aux engagements de l'ONU se sont vu confier des tâches supplémentaires dans le domaine de la communication et de l'encadrement sociorécréatif et dans le domaine du commandement et de la formation respectivement. Ces tâches peuvent être des fonctions de commandement bénéfiques à l'avancement professionnel, mais aussi des tâches secondaires contribuant à renforcer les stéréotypes sexistes et que les femmes soldats doivent accomplir au-delà de leur cœur de métier.

Conformément au 12e obstacle, les images stéréotypées internationales des femmes ont elles-aussi un effet sur le travail des femmes soldats allemandes participant à une mission de l'ONU. Certaines femmes soldats de la Bundeswehr pensent que les images stéréotypées des femmes propres à d'autres nations en opération ou au pays hôte ont une influence sur la manière de traiter les femmes soldats et sur les attentes vis-à-vis des femmes soldats dans les missions de paix de l'ONU.

4.10 Exclusion sociale

Le dixième critère MOWIP « exclusion sociale » ne constitue pas pour l'Allemagne un obstacle au détachement renforcé de femmes soldats dans des missions de l'ONU. Les femmes soldats ont déclaré qu'elles avaient été respectées en opération et qu'elles avaient été bien intégrées dans les équipes mixtes

5. Leçons et bonnes pratiques

Les expériences faites dans le cadre de l'élaboration de l'étude « Barrier » permettent d'en déduire quelques leçons et bonnes pratiques.

Le fait que l'étude ait été annoncée au niveau ministériel au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies a contribué à ce que le projet ait été accueilli favorablement par les différentes entités du Ministère fédéral de la Défense allemand. Le temps à consacrer à la préparation et à la réalisation de l'étude ne doit pas être sous-estimé et doit être calculé généreusement. Bien que le processus ait été retardé par la pandémie de Covid-19, il a duré plus de 18 mois en Allemagne.

L'application de la méthodologie MOWIP s'est avérée probante et praticable. Le système des dix critères, qui s'est avéré viable pour l'étude, garantit une compatibilité des résultats à l'échelle internationale.

Le fait que l'étude ait été rédigée par une équipe diversifiée en termes de sexe et d'âge a également été bénéfique, car les femmes et hommes de tous âges ont pu y apporter des perspectives différentes. Mettant à contribution en partie leurs propres expériences dans

les armées, ils ont bien compris la situation ainsi que la culture de travail et de communication spécifiques à la Bundeswehr.

Outre les restrictions et les retards dus à la pandémie de Covid-19, le soupçon d'hameçonnage (puisque c'était un prestataire externe qui s'est adressé par un courriel externe aux femmes et hommes soldats) était une des raisons pour lesquelles seulement 765 personnes des quelque 5 000 femmes et hommes soldats invités ont participé au sondage en ligne. Malgré la diffusion en amont d'informations sur l'étude par l'Intranet de la Bundeswehr et des actions de communication vers les secteurs organisationnels militaires, l'information n'a malheureusement pas été transmise à toutes les instances concernées. Pour aboutir, la prise de contact par un prestataire externe dans le cadre de l'étude doit donc faire l'objet d'une planification méticuleuse. Pour ne pas laisser les femmes et hommes soldats par un trop grand nombre d'études, il convient de limiter le nombre de sondages organisés parallèlement, d'autant plus que ceux-ci vont en plus du travail quotidien exigeant des femmes et hommes en uniforme.

6. Perspectives

Le Gouvernement fédéral affiche clairement sa volonté d'accroître la participation des femmes aux opérations de paix de l'ONU. Le Ministère fédéral de la Défense est conscient que le nombre des femmes soldats all-emandes dans les missions de l'ONU est actuellement insuffisant.

Pour éliminer les déficits, il faut connaître leurs causes. La présente étude « Barrier » marque donc une étape importante vers la poursuite de l'étude basée sur des données factuelles et portant sur des mesures visant à renforcer la participation des femmes aux missions de paix.

L'étude souligne qu'il existe au sein de la Bundeswehr des obstacles à l'accroissement de la proportion des femmes soldats dans les opérations de paix de l'ONU. Par revanche, elle révèle aussi la manière dont on peut éliminer ces obstacles. Un autre aspect positif à retenir de cette étude est que certains des obstacles faisant l'objet de discussions à l'échelle internationale, sont sans objet en Allemagne.

L'une des conclusions les plus importantes de l'étude « Barrier » dans le contexte allemand est qu'un grand nombre des résultats et obstacles identifiés ne sont pas uniquement spécifiques aux femmes soldats ou aux opérations de paix de l'ONU. Ainsi, il y a aussi des hommes en uniforme qui souhaitent de disposer de meilleures informations et possibilités d'échange dans le domaine des missions de l'ONU. De plus, le nombre des hommes en uniforme ayant suivi une formation pour devenir observateur militaire de l'ONU est relativement faible. L'absence du foyer est un défi qui ne concerne pas seulement les missions de l'ONU, mais également l'ensemble des opérations extérieures et obligations similaires de la Bundeswehr.

L'Allemagne partagera avec d'autres pays les conclusions de l'étude, dont la méthodologie est axée sur la compatibilité à l'échelle internationale, ainsi que les leçons tirées du processus d'étude. L'Allemagne serait heureuse de partager ses expériences avec d'autres pays.

Actuellement, le Ministère fédéral de la Défense prépare la mise en application de mesures visant à éliminer les obstacles identifiés sur la base des conclusions de l'étude. Ce faisant, la priorité sera accordée à la mise à dispo

sition d'informations sur les opérations de l'ONU et sur les activités de formation pour devenir officier d'état-major onusien ou observateur militaire (hommes et femmes) de l'ONU. La sensibilisation permanente aux questions générales de genre doit être accompagnée d'actions visant à faire mieux connaître les missions de l'ONU et leurs particularités. L'ordre du jour du Chef d'état-major portant sur l'accroissement des activités de formation pour devenir observatrice militaire ou officière d'état-major au profit des femmes soldats de la Bundeswehr pourrait être renouvelé et concrétisé. Il est prévu d'intégrer les conclusions de l'étude dans les activités d'enseignement et de formation réalisées par la Bundeswehr.

C'est aussi dans le cadre du troisième plan d'action du gouvernement fédéral pour mettre en œuvre l'agenda Femmes, Paix et Sécurité du Conseil de sécurité des Nations Unies que le Ministère fédéral de la Défense abordera ce sujet dans une démarche intégrée.



Bibliographie et liste des sources

Auswärtiges Amt 2021: Aktionsplan der Bundesregierung zur Agenda Frauen, Frieden und Sicherheit 2021 bis 2024, disponible sur : www.diplo.de/209848.

Bundesministerium der Verteidigung 2019a: Die weibliche Seite des Friedens, disponible sur : <https://www.bmvg.de/de/aktuelles/die-weibliche-seite-des-friedens--40324>.

Bundeswehr 2019: Tagesbefehl des Generalinspektors der Bw, 16. August 2019 (ordre du jour du Chef d'état-major de la Bundeswehr en date du 16 août 2019).

Bundeswehr 2020: Frauen in der Bw, disponible sur : <https://www.bundeswehr.de/de/ueber-die-bundeswehr/selbstverstaendnis-bundeswehr/chancengerechtigkeit-bundeswehr/frauen-bundeswehr>.

Geneva Centre for Security Sector Governance 2020a: Elsie Initiative, disponible sur : <https://dcaf.ch/elsie-initiative>.

Geneva Centre for Security Sector Governance 2020b: MOWIP Methodology, disponible sur : https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/MOWIP_Methodology_2.pdf.

Ghittoni, M./Lehouck, L./Watson, C. 2018: Elsie Initiative for Women in Peace Operations: Baseline, Geneva Centre for Security Sector Governance, disponible sur : https://dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/Elsie_Baseline_Report_2018.pdf.

UNDP Multi-Partner Trustfund Office 2019, Trust Fund Factsheet, Elsie Initiative Fund for Uniformed Women In Peace Operations, disponible sur : <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/EIF00>.

Vereinte Nationen 2000: Resolution 1325 (2000), 31 October 2000, S/RES/1325 (2000), disponible sur : <http://unscr.com/en/resolutions/doc/1325>.

Vereinte Nationen 2018a: Uniformed Gender Parity Strategy 2018-2028, disponible sur : <https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/uniformed-gender-parity-2018-2028.pdf>.

Vereinte Nationen 2018b: Action for Peacekeeping: Declaration of Shared Commitments on UN Peacekeeping Operations, disponible sur : <https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/a4p-declaration-en.pdf>.

Vereinte Nationen 2019: Security Council Meeting Record S/PV. 8508, 11 April 2019, Women in Peacekeeping, disponible sur : <https://undocs.org/en/S/PV.8508>.

Vereinte Nationen 2020: Resolution 2538 (2020), 28 August 2020, S/RES/2538 (2020), disponible sur : <http://www.unscr.com/files/2020/02538.pdf>.

Vereinte Nationen 2021: Operational effect and women peacekeepers: Addressing the gender imbalance (July 2021 data), disponible sur : <https://peacekeeping.un.org/en/gender>.

Mentions légales

Organisme émetteur

Ministère fédéral de la Défense
Politik II 6 -- Nations Unies -
D - 10785 Berlin

Rédaction

Politik II 6 - Nations Unies

Graphisme/Mise en page/Composition

Bundesamt für Infrastruktur, Umweltschutz und Dienstleistungen
Referat DL I 4 – Zentraldruckerei BAIUDBw
Fontainengraben 200
D - 53123 Bonn

Date de publication

Octobre 2021

Informations complémentaires sur le web :

www.bmvg.de
www.bundeswehr.de

Crédits photo

Page de garde : MINUSMA Verbindungsoffiziere, Bundeswehr/ Patrik Bransmöller.
Seite 3: Portrait Bundesministerin der Verteidigung, Bundeswehr/Tobias Koch.
Seite 8: Wetterberatung in Mali, Bundeswehr/Frank Martin.
Seite 11: Meldewesen, Bundeswehr/Thomas Bierbaum.
Seite 12: Feierliches Gelöbnis, Bundeswehr/Christian Vierfuß.
Seite 14: Einsatz UNIFIL, Bundeswehr /Torsten Kraatz.



BUNDESWEHR